

MAIRIE

3 rue du Commerce
25660 MORRE

① 03.81.81.25.27

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

du 23 MARS 2017 à 20H.00

SANITAIRES ECOLE

Pour info, la commission bâtiment propose d'enlever deux urinoirs dans les WC garçons afin de créer une cabine handicapée, et d'apposer des séparations entre les 3 autres urinoirs.

① France Equipement pour un montant 1 184,33 € TTC

② Paul MICHEL Dépose et mise en place du WC pour un montant 1 310.16 € TTC.

CHAUFFE-EAU ECOLE

Pour info, la commission bâtiment préconise le remplacement du chauffe-eau de l'école, ce dernier âgé de + 20 ans fuit. Un devis est établi par la société Paul MICHEL pour un montant de 762.00 € TTC.

SITE INTERNET

Pour info, la commission Com' a étudié 2 propositions de création de site pour la commune.

① Elixir pour un montant 1 800.00 € TTC

② Thibo graphiste pour un montant 1 250.00 € et 432.00 € TTC/an pour la location

TRAVAUX DE VOIRIE

Pour info, la commission voirie propose différents travaux. Il a été retenu 3 entreprises :

① BEAUD Patrick pour un montant 8 911.50 € TTC - Placette bibliothèque, placette église, rue des Erables rue du Parousot, route de Maîche

② Entreprise PILLOT pour un montant 28 654.44 € TTC – Chemin de l'Ardoisière, rue de St Fort.

③ Entreprise BONNEFOY pour un montant 5 206.20 € TTC – Placette du Pommeret

ASSAINISSEMENT

Pour info, la commission propose différents travaux. Un devis a été établi par BEAUD Patrick pour un montant 6 468.00 € TTC – Chemin du Truchot, branchement au réseau d'eau pluviale - STEP Roc Clair : tuyau de raccordement au réseau d'eau usée, cassé.

ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

Il est rappelé les termes de la convention d'adhésion à l'AD@T.

A l'unanimité, est approuvé la totalité de la dépense à hauteur de 958 € sur la base de la convention.

CONVENTION AVEC LES CHANTIERS DEPARTEMENTAUX POUR L'EMPLOI D'INSERTION

Il y a lieu d'établir une convention avec les Chantiers Départementaux pour l'Emploi d'Insertion, dont la mission est de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des publics en difficultés, notamment par la mise au travail sur chantier. Le support chantier initié par la commune concerne les interventions sur le patrimoine mineur bâti ou les espaces verts : 12 jours d'interventions en espaces verts. La commune décide à l'unanimité de participer à cette action pour un montant forfaitaire de 470 € pour la tonte.

Pouvoir est donné au maire pour signer ladite convention pour l'année 2017.

INDEMNITES DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Une modification doit être apportée sur la délibération des indemnités

A l'unanimité le conseil municipal accepte.

CLASSEMENT/DECLASSEMENT

A l'unanimité est voté la rétrocession dans Le Domaine Privé Communal pour vente au lieu-dit « Trou au Loup » pour cession des parcelles AB N° 183-185 à l'indivision entre Mr WALTHER Marc et Mme MILOULSKI Vanessa pour les parcelles AB n °183 - 185

- ainsi qu'à la SARL DELANOE pour la parcelle AB n° 184

Pour information :

- ✓ M. DEQUAIRE Economiste a rencontré le Maire et les Adjoints pour le projet de la nouvelle Mairie. Il s'est rendu sur place pour constater.
- ✓ Réflexion par rapport à la placette de la bibliothèque pour les handicapés, voir peut être pour l'intégrer dans la future Mairie.
- ✓ Tour de Balanche pour les luminaires quid de son passage.
- ✓ Balises cassées au Parousot et rue de La Velle
- ✓ Sybert, aire de retournement des camions poubelles en attente de réponse
- ✓ Pas d'affouage cette année. 2 arbres menacent de tomber sur des habitations Chemin du Bois, prévoir un accès pour y accéder. Travaux à prévoir 2018

